

DYSORTHOGRAPHIE

1- Définition

Trouble d'apprentissage caractérisé par un défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques entraînant une altération de l'écriture spontanée ou de l'écriture sous dictée (difficultés dans l'application des conventions orthographiques et de l'orthographe grammaticale).

Diagnostic différentiel

- cf fiche dyslexie : trouble auquel la dysorthographe est le plus souvent associée

2- Etiologie

Encore mal définie

Quasiment constamment associée à la dyslexie

3- Les troubles repérés

a- Troubles principaux :

- lenteur d'exécution à l'écriture
- hésitations
- pauvreté des productions
- fautes d'orthographe lexicale et/ou grammaticale
- difficultés à l'écrit semblables à celles du dyslexique (erreurs de copies, découpages arbitraires des mots par économie de syllabes, par omissions, mots soudés...)

b- Troubles associés :

- dyslexie (cf fiche correspondante)

En milieu scolaire

Les remédiations possibles

- reconnaître sa différence
- **favoriser l'oral**
- ne pas pénaliser systématiquement l'orthographe :
 - noter ce qui est bon** (une consigne à la fois par exemple sur les accords grammaticaux, sur le vocabulaire...)
 - dictées à trous...**
- proposer **photocopies** de cours, **cours en ligne, clé USB...**
- autoriser l'utilisation du **scanner de poche**